

## FICHES CONCOURS

### QUESTIONS DE SOCIETE

[www.pergama.fr](http://www.pergama.fr)

Novembre 2017

#### La cohésion sociale, essai de définition



Chagall, Le triomphe de la musique

#### Cohésion sociale : l'ambivalence des définitions

- Très fréquemment aujourd'hui, le terme de cohésion sociale renvoie à la lutte contre les inégalités ou les discriminations ou à la solidarité institutionnelle contre l'exclusion. L'Union européenne parle de « cohésion sociale » quand elle évoque la prévention de la pauvreté, la réduction des inégalités sociales et la promotion de l'égalité réelle (entre les hommes et les femmes ou entre les personnes d'origine différente).

De fait, en France, au ministère des Solidarités et de la santé, la Direction générale de la cohésion sociale « a pour mission de concevoir, piloter et évaluer les politiques publiques de solidarité, de développement social et de promotion de l'égalité, afin de favoriser la cohésion sociale et le soutien à l'autonomie des personnes »<sup>1</sup>. Les missions de cette direction recouvrent les politiques sociales que l'on associe à la recherche de la cohésion sociale, souvent la protection des catégories fragiles ou vulnérables : protection de l'enfance et de la famille comme des personnes âgées et handicapées, lutte contre la pauvreté, hébergement d'urgence et politique d'égalité.

- Historiquement, la définition est plus riche.

Le terme de cohésion sociale a été utilisé à l'origine par Durkheim, sociologue du XIXe siècle (1858-1917), dans son ouvrage « De la division du travail social ». Durkheim évoque une « solidarité mécanique », présente dans les sociétés préindustrielles, où les individus adhèrent tous aux mêmes croyances et aux mêmes coutumes et s'effacent devant un ordre social qui prescrit les normes : cette société est, dit-il, révolue. A la solidarité dite mécanique, a succédé,

---

<sup>1</sup> Les services déconcentrés qui dépendent de cette direction (les directions départementales interministérielles de la cohésion sociale et les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) assument sur le territoire les mêmes objectifs.

avec l'époque industrielle, « une solidarité organique », fondée sur la division du travail ou la répartition des rôles sociaux (hommes/femmes par exemple), où chacun participe par son apport à une œuvre commune. Cette solidarité acceptée (proche au fond d'un partage des rôles du travail, plus que d'une solidarité au sens politique que ce terme prend aujourd'hui) conduit ainsi les hommes à accepter des règles qui leur permettent de trancher pacifiquement leurs conflits (par exemple les règles de droit civil et de droit commercial). C'est sur ce fondement qu'ils « font société ». L'adhésion à cette « cohésion sociale » n'est cependant pas automatique : pour que cette division du travail et des rôles crée effectivement de la cohésion, il faut au premier chef, selon Durkheim, que la situation soit acceptable (elle ne l'est pas si une classe sociale a un sentiment d'injustice trop forte, si la contrainte du travail sur certains est trop intense ou s'il n'y a pas interaction harmonieuse entre les rôles des uns et des autres, capitalistes et travailleurs par exemple). Il faut ensuite qu'il y ait adhésion à des valeurs communes et que des institutions canalisent l'intégration sociale.

Durkheim insiste ainsi, pour que la cohésion sociale s'installe, sur la nécessité d'accepter la règle de droit mais aussi sur le partage de principes d'action et le respect de la morale (définie comme ce qui est à la source des solidarités), bien davantage que sur la réduction des inégalités proprement dite. Il mentionne, parmi les institutions intégratives, la religion, la famille, l'école mais aussi la morale laïque (axée sur le civisme et l'adhésion à certaines valeurs). Il prône surtout la constitution de groupes socioprofessionnels qui transmettent ces normes et valeurs de façon à guider l'action des personnes et à leur faire sentir « les liens invisibles qui les relient ». Pour Durkheim, le groupe professionnel (on parlerait aujourd'hui de corps intermédiaires, syndicats, groupements professionnels) structure les relations entre les individus en définissant les règles, les rôles, les conduites, les langages et les symboles socialement signifiants. L'Etat doit quant à lui proposer une représentation crédible du corps social et de son devenir et protéger les droits des individus.

Avec Durkheim, on arrive donc à une définition de la cohésion sociale plus complète que la précédente, qui met l'accent sur le **lien social** entre des individus libres qui participent volontairement à une répartition des rôles sociaux. La cohésion sociale évoque une **communauté nationale, professionnelle ou interprofessionnelle** dont les membres éprouvent **un sentiment d'appartenance**, partagent des **valeurs communes**, acceptent une **régulation (obéissance à des normes communes)** définie par l'Etat et/ou par des instances de représentation intermédiaires. Elle évoque **le travail et l'emploi** comme des fonctions intégratives. Elle insiste sur **la nécessité que l'Etat soit reconnu comme légitime et que les représentations intermédiaires soient fortes**.

- Aujourd'hui, nous nous retrouvons sans doute dans les deux approches de la cohésion sociale mais peut-être davantage dans celle de Durkheim. La cohésion sociale doit à la fois reposer sur la lutte contre les inégalités et sur le sentiment d'appartenir à une communauté unie. Selon le Conseil de l'Europe, « la cohésion sociale est la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, à réduire les disparités et à éviter la marginalisation ». L'effort des gouvernements doit en particulier empêcher que les différences entre les différents éléments de la population et les inégalités ne dégénèrent en conflits. « Une société cohésive (nous dirions aujourd'hui « inclusive ») est une communauté solidaire composée d'individus libres poursuivant des buts communs par des voies démocratiques » (Comité européen pour la cohésion sociale, 2004).

## Dépasser les analyses qui assimilent cohésion sociale et bon fonctionnement de l'Etat providence

- En France, l'entrée dans les problématiques de la cohésion sociale par l'Etat providence reste fréquente. Ainsi, les pouvoirs publics ont appelé la loi du 28 janvier 2005 « Loi de programmation pour la cohésion sociale » parce qu'elle comportait des dispositions sur l'emploi des jeunes et les contrats aidés et attribuait des moyens aux ZUS (zones urbaines sensibles) et au logement social. La réduction des inégalités et du chômage est, selon cette approche, le bon remède pour maintenir ou améliorer la cohésion sociale, parce que des écarts trop forts favorisent son délitement.

De même, dans les enquêtes sur la perception de la cohésion sociale par la population (ainsi le « Baromètre de la cohésion sociale », Credoc, juin 2011), l'opinion publique, alors même qu'elle définit en premier abord la cohésion sociale par la qualité des relations entre citoyens, le sentiment d'appartenance ou la certitude que chacun peut trouver sa place dans la société, voit au final dans la protection sociale un des principaux facteurs (avec les services publics et l'école) qui peuvent contribuer à la renforcer. Dans la version la plus récente de l'enquête<sup>2</sup>, cette vision est confirmée : pour améliorer la cohésion sociale, l'attente la plus forte porte sur l'emploi (sauf pour les cadres, où elle porte sur un meilleur partage de valeurs communes), puis sur l'éducation et sur l'accès aux soins. C'est donc l'Etat et les politiques publiques traditionnelles qui sont vus comme en charge d'apporter des solutions, même si la définition de la cohésion sociale relève davantage « du lien social » et de la confiance entre les divers éléments d'une même société.

- Les experts eux aussi font souvent le lien entre le risque d'altération de la cohésion sociale et la montée des inégalités : ainsi, Louis Chauvel, dans son ouvrage « La spirale du déclassement »<sup>3</sup>, met-il l'accent sur les conséquences du creusement des inégalités non pas de revenu (elles sont modérées en France) mais de patrimoine. Il insiste sur le fait que notre modèle social s'est construit depuis 1945 sur une égalité méritocratique fondée sur la compétence et le salaire et sur la fin des dynasties, encourageant ainsi les classes moyennes. Le renchérissement du patrimoine, et notamment du prix des logements, rebat les cartes : il désespère ceux qui, quels que soient leurs diplômes ou leur travail, auront du mal en à acquérir un. Il transforme le marchepied de l'ascension sociale : c'était le mérite, cela risque de devenir l'héritage. Le désenchantement des classes moyennes devant ce déclassement met en péril, dit-il, notre modèle de société, qui reposait sur un espoir de progression sociale de ces catégories.

- Ces analyses ne sont pas récusables et l'Etat a clairement pour rôle d'accompagner les personnes vers l'emploi, de les aider à se former et à se soigner et de réduire les inégalités. Cependant, la question de la cohésion sociale dépasse ces questions :

1° Les réponses aux enquêtes sur la cohésion sociale la définissent spontanément comme une harmonie sociale, une capacité à vivre ensemble, une confiance en l'avenir ou des valeurs

---

<sup>2</sup> Baromètre de la perception de la cohésion sociale 2016, Direction générale de la cohésion sociale, octobre 2017,

<sup>3</sup> La spirale du déclassement, essai sur la société des illusions, Louis Chauvel, Seuil, 2016

communes, pas par des indicateurs économiques ou sociaux ;

2° Malgré l'importance en France des services publics, des dépenses de protection sociale et de la réduction des inégalités qui leur est liée, toutes ces enquêtes révèlent une vision noire de l'état de la cohésion sociale : en 2016, 75 % des Français jugent que la cohésion sociale n'est pas très forte ou pas forte du tout et 23 % seulement la jugent forte ou plutôt forte. Un tel résultat, qui n'est pas isolé (une étude de 2016 de France stratégie, « Lignes de failles », montre combien les Français sont, sur tous les sujets, plus pessimistes que les autres pays d'Europe), reste peu cohérent avec une protection sociale de bon niveau, fortement « redistributive » et avec des politiques publiques qui, même si elles sont d'inégale qualité, déploient au moins des efforts pour répondre aux besoins ;

3° Les enquêtes révèlent les thèmes « clivants » pour les Français, ceux qui leur paraissent altérer cette cohésion et sur lesquels ils se séparent les uns des autres : l'immigration, l'appartenance nationale, la conviction que le pays va dans la mauvaise direction, la demande d'autorité, la peur de l'avenir, le sentiment d'abandon (un Français sur trois estime vivre dans un territoire délaissé<sup>4</sup>), la violence et la sécurité...autant de thèmes sur lesquels une majorité de Français s'inquiètent mais pas tous, loin de là. Même si les Français citent les politiques publiques comme remède et comptent sur la protection sociale, les sujets sensibles sont ailleurs. Au demeurant, les réponses révèlent aussi un affaiblissement de la solidarité : la crise a diminué l'esprit de solidarité et à augmenter le soupçon d'abus<sup>5</sup>.

La sociologue Dominique Schnapper a donc raison de considérer<sup>6</sup> que la cohésion sociale souffre avant tout de la perte de confiance des catégories modestes ou moyennes envers les institutions : les classes supérieures sont mieux armées, parce qu'elles ont hérité d'un capital culturel qui les aide à s'adapter, parce que leur sécurité matérielle et leur capacité d'analyse les aident à faire face à l'incertitude. Les autres se sentent fragilisées, socialement mais aussi culturellement, et ont le sentiment que l'Etat est impuissant à répondre à leur anxiété.

De même François Dubet<sup>7</sup> a raison d'évoquer « l'épuisement d'un modèle » de cohésion qui a si fortement marqué la société française qu'elle s'inquiète, davantage que d'autres pays, de le voir disparaître. La société française a construit des institutions d'intégration, dont l'Ecole, la méritocratie, l'Etat providence, la progression sociale et ces institutions s'affaiblissent. La place des mouvements sociaux qui jusqu'ici engrangeaient des acquis, avec une histoire mythifiée de conquêtes sociales, est aujourd'hui réduite : ceux-ci ne portent plus le même espoir. L'Etat tout puissant, symbole d'équité et d'égalité et acteur de l'économie, paraît abandonner sa souveraineté, être incapable de résister à une globalisation menaçante et n'avoir plus qu'un pouvoir de « régulation ». C'est ce paysage qui angoisse une part de la population (pas la totalité, d'où une amertume et une rancœur sociale prononcées) et qui affaiblit la cohésion sociale.

---

<sup>4</sup> Près d'un Français sur trois estime vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics, CREDOC, octobre 2017

<sup>5</sup> Regards de la population française sur le chômage, Credoc, 2016

<sup>6</sup> Les politiques de cohésion sociale, Centre d'analyse stratégique, février 2013

<sup>7</sup> « Intégration et cohésion sociale », François Dubet, intervention dans un colloque à Canteleu-Rouen, 2008

## **Améliorer la cohésion sociale : des solutions plus qualitatives que financières**

Ces analyses conduisent à réfléchir aux orientations à suivre pour améliorer la cohésion sociale.

L'amélioration de la protection sociale en fait partie, du moins si l'on met sous ces termes une vision « inclusive » et plus humaine des politiques de lutte contre les inégalités. Les prestations financières, indispensables mais souvent vécues comme « assistantielles », ne suffisent pas. Il faut construire, avec les collectivités et avec les entreprises, une politique de la jeunesse et une politique de la « seconde chance », avec un droit à un accompagnement et à une formation, pour que les personnes deviennent autonomes peu à peu. Il faut intervenir sur la qualité de l'emploi en France. Il faut s'intéresser aux territoires délaissés, en réformant l'Education prioritaire (l'affectation des jeunes enseignants y est un scandale) mais aussi en s'interrogeant sur le développement territorial : la demande des habitants n'est pas de survivre mais de vivre, pleinement. Il faut réintroduire dans la protection sociale et les services publics une dimension différente, parfois plus individuelle, souvent plus préventive.

Au-delà, il reste à l'Etat à être irréprochable sur la lutte contre les discriminations, sur la morale publique, sur l'accueil des demandeurs d'asile ou l'intégration des populations immigrés. Son double discours sur ces thèmes est générateur de fractures et de méfiances dont la société française n'a pas besoin.

L'Etat doit enfin apprendre à être moins écrasant, à déléguer des responsabilités, à transformer les Français en citoyens actifs. Il doit avoir, davantage qu'il ne l'a eu, le courage des réformes nécessaires mais en y associant la population. Il doit organiser autrement la vie démocratique, pour qu'elle soit plus vivante et ne donne pas aux citoyens le sentiment d'être passifs. Sur la participation à la décision, il existe une attente : si ce n'est pas au niveau de la vie politique, ce doit être au niveau de l'entreprise et du travail, par la représentation des salariés dans les conseils d'administration des entreprises et par des pratiques managériales différentes.

On est loin alors de la recherche de la cohésion sociale par l'aide aux pauvres. La réduction des inégalités reste au centre de l'amélioration de la cohésion sociale, mais à condition d'y intégrer les inégalités de formation, l'inégalité des chances, l'inégalité des responsabilités. Il faut à terme que les Français aient, plus qu'aujourd'hui, le sentiment de maîtriser leur vie et fassent davantage confiance aux institutions pour les y aider.